

2023-3186
23-07-12

GROUPE 32 INSECTICIDE

{Réclamations de commercialisation facultatives pour le contenant et le livret entre parenthèses}
[étiquette du contenant]

SPEAR-LEP
Insecticide biologique

SOLUTION

COMMERCIAL

Pour la suppression des larves de lépidoptères (chenilles, arpeuteuses) dans les arbres fruitiers,
les canneberges et les légumes

LIRE L'ÉTIQUETTE ET LE LIVRET CI-JOINT AVANT L'EMPLOI

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

PRINCIPE ACTIF : GS-omega/kappa-Hctx-Hv1a 2,00 % (p/p)

Contient du 1,2-benzisothiazolin-3-one à raison de 0,028 % à titre d'agent de conservation

ATTENTION-IRRITANT POUR LA PEAU

N° D'HOMOLOGATION : 34678 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

CONTENU NET : 0,5 L à 1 050 L, vrac

Lot :

Vestaron Corporation
4025 Stirrup Creek Drive, Suite 400
, NC 27709, USA

Téléphone : 1-919-694-1022

MISES EN GARDE : GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

Peut provoquer une irritation de la peau. Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Bien se laver à l'eau et au savon après la manipulation et avant de manger, de boire, de mâcher de la gomme, de fumer ou d'aller aux toilettes.

Équipement de protection individuelle (ÉPI) : Les travailleurs doivent porter une chemise à manches longues, un pantalon long, des gants résistants aux produits chimiques et des chaussettes et des chaussures pendant le mélange, le chargement, l'application, le nettoyage et les réparations. Les gants ne sont pas requis à l'intérieur de la cabine fermée pendant l'application.

Pendant les applications pneumatiques, les travailleurs doivent porter une combinaison résistant aux produits chimiques avec une cagoule résistant aux produits chimiques par-dessus d'une chemise à manches longues, un pantalon long, des gants résistant aux produits chimiques, des chaussettes, des chaussures résistant aux produits chimiques et un respirateur avec une cartouche anti-vapeurs organiques approuvé par le NIOSH avec un préfiltre approuvé pour les pesticides OU une boîte filtrante approuvé par le NIOSH approuvé pour les pesticides.

Suivre les consignes du fabricant pour le nettoyage et l'entretien de l'ÉPI. En l'absence de telles directives pour l'équipement lavable, utiliser de l'eau chaude et un détergent. Ne pas entreposer ou laver l'ÉPI avec la lessive ordinaire.

CONSIGNES DE SÉCURITÉ POUR LES UTILISATEURS

Enlever les vêtements/l'ÉPI immédiatement si le pesticide y pénètre. Ensuite se laver à grande eau et enfiler des vêtements propres.

Enlever l'ÉPI immédiatement après avoir manipulé ce produit. Laver l'extérieur des gants avant de les enlever. Aussitôt que possible, se laver à fond et mettre des vêtements propres.

Délai de sécurité (DS) : NE PAS pénétrer ou permettre l'accès aux travailleurs dans les zones traitées durant 4 heures, ou avant que les bouillies de pulvérisation ne soient sèches, à moins de porter l'ÉPI appropriée spécifiée pour la méthode d'application.

Appliquer sur les cultures agricoles seulement lorsque le potentiel de dérive est au minimum vers les zones d'habitation ou vers des zones d'activité humaine telles des résidences, chalets, écoles et superficies récréatives. Prendre en considération la vitesse et la direction du vent, les inversions de température, la calibration de l'équipement d'application et du pulvérisateur.

NE PAS appliquer par voie aérienne.

PREMIERS SOINS :

En cas d'ingestion, appeler un centre antipoison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder

ainsi par le centre antipoison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

En cas de contact avec la peau ou les vêtements, enlever tous les vêtements contaminés.

Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas d'inhalation, déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas de contact avec les yeux, garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES :

Traiter selon les symptômes.

ENTREPOSAGE :

Ne pas entreposer ce produit avec des aliments destinés à la consommation humaine ou animale. Entreposer le produit dans son contenant d'origine, à la température ambiante pour jusqu'à un an. Ne pas laisser le produit geler. Utiliser tout le produit après l'ouverture de la bouteille. Ne pas entreposer la bouteille ouverte pour une utilisation ultérieure. Ne pas contaminer l'eau ni la nourriture de consommation humaine ou animale lors de l'entreposage ou de l'élimination.

ÉLIMINATION :

Contenants recyclables:

NE PAS utiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'adresser au distributeur ou au détaillant ou encore à l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus proche.

Avant d'aller y porter le contenant :

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.
2. Rendre le contenant inutilisable.

S'il n'existe pas de point de collecte dans votre région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.

Contenants récupérables:

NE PAS utiliser ce contenant à d'autres fins. En vue de son élimination, ce contenant peut être retourné au point de vente (distributeur ou détaillant).

Contenants à remplissages multiples:

En vue de son élimination, ce contenant peut être retourné au point de vente (au distributeur ou au détaillant). Il doit être rempli avec le même produit par le distributeur ou par le détaillant. Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins.

Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

AVIS À L'UTILISATEUR :

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*.

[livret]

GROUPE 32 INSECTICIDE

SPEAR-LEP
Insecticide biologique

SOLUTION

COMMERCIAL

Pour la suppression des larves de lépidoptères (chenilles, arpeuteuses) dans les arbres fruitiers,
les canneberges et les légumes

LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'EMPLOI

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

PRINCIPE ACTIF : GS-omega/kappa-Hctx-Hv1a 2,00 % (p/p)

Contient du 1,2-benzisothiazolin-3-one à raison de 0,028 % à titre d'agent de conservation

ATTENTION-IRRITANT POUR LA PEAU

N° D'HOMOLOGATION : 34678 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

CONTENU NET : 0,5 L à 1 050 L, vrac

Vestaron Corporation
4025 Stirrup Creek Drive, Suite 400
, NC 27709, USA

Téléphone : 1-919-694-1022

MISES EN GARDE : GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

Peut provoquer une irritation de la peau. Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Bien se laver à l'eau et au savon après la manipulation et avant de manger, de boire, de mâcher de la gomme, de fumer ou d'aller aux toilettes.

Équipement de protection individuelle (ÉPI) : Les travailleurs doivent porter une chemise à manches longues, un pantalon long, des gants résistants aux produits chimiques et des chaussettes et des chaussures pendant le mélange, le chargement, l'application, le nettoyage et les réparations. Les gants ne sont pas requis à l'intérieur de la cabine fermée pendant l'application.

Pendant les applications pneumatiques, les travailleurs doivent porter une combinaison résistant aux produits chimiques avec une cagoule résistant aux produits chimiques par-dessus d'une chemise à manches longues, un pantalon long, des gants résistant aux produits chimiques, des chaussettes, des chaussures résistant aux produits chimiques et un respirateur avec une cartouche anti-vapeurs organiques approuvé par le NIOSH avec un préfiltre approuvé pour les pesticides OU une boîte filtrante approuvé par le NIOSH approuvé pour les pesticides.

Suivre les consignes du fabricant pour le nettoyage et l'entretien de l'équipement de protection individuelle (ÉPI). En l'absence de telles directives pour l'équipement lavable, utiliser de l'eau chaude et un détergent. Ne pas entreposer ou laver l'ÉPI avec la lessive ordinaire.

CONSIGNES DE SÉCURITÉ POUR LES UTILISATEURS

Enlever les vêtements/l'ÉPI immédiatement si le pesticide y pénètre. Ensuite se laver à grande eau et enfiler des vêtements propres.

Enlever l'ÉPI immédiatement après avoir manipulé ce produit. Laver l'extérieur des gants avant de les enlever. Aussitôt que possible, se laver à fond et mettre des vêtements propres.

Délai de sécurité (DS) : NE PAS pénétrer ou permettre l'accès aux travailleurs dans les zones traitées durant 4 heures, ou avant que les bouillies de pulvérisation ne soient sèches, à moins de porter l'ÉPI appropriée spécifiée pour la méthode d'application.

Appliquer sur les cultures agricoles seulement lorsque le potentiel de dérive est au minimum vers les zones d'habitation ou vers des zones d'activité humaine telles des résidences, chalets, écoles et superficies récréatives. Prendre en considération la vitesse et la direction du vent, les inversions de température, la calibration de l'équipement d'application et du pulvérisateur.

NE PAS appliquer par voie aérienne.

PREMIERS SOINS :

En cas d'ingestion, appeler un centre antipoison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder

ainsi par le centre antipoison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

En cas de contact avec la peau ou les vêtements, enlever tous les vêtements contaminés.

Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas d'inhalation, déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas de contact avec les yeux, garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES :

Traiter selon les symptômes.

ENTREPOSAGE :

Ne pas entreposer ce produit avec des aliments destinés à la consommation humaine ou animale. Entreposer le produit dans son contenant d'origine, à la température ambiante pour jusqu'à un an. Ne pas laisser le produit geler. Utiliser tout le produit après l'ouverture de la bouteille. Ne pas entreposer la bouteille ouverte pour une utilisation ultérieure. Ne pas contaminer l'eau ni la nourriture de consommation humaine ou animale lors de l'entreposage ou de l'élimination.

ÉLIMINATION :

Contenants recyclables:

NE PAS utiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'adresser au distributeur ou au détaillant ou encore à l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus proche.

Avant d'aller y porter le contenant :

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.
2. Rendre le contenant inutilisable.

S'il n'existe pas de point de collecte dans votre région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.

Contenants récupérables:

NE PAS utiliser ce contenant à d'autres fins. En vue de son élimination, ce contenant peut être retourné au point de vente (distributeur ou détaillant).

Contenants à remplissages multiples:

En vue de son élimination, ce contenant peut être retourné au point de vente (au distributeur ou au détaillant). Il doit être rempli avec le même produit par le distributeur ou par le détaillant. Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins.

Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

RENSEIGNEMENTS SUR LE PRODUIT

SPEAR-LEP est un insecticide biologique qui contient le peptide GS-omega/kappa-Hctx-Hv1a comme principe actif et qui est utilisé sur les cultures de fruits et de légumes. SPEAR-LEP supprimera les espèces de lépidoptères nuisibles indiquées sur l'étiquette lorsqu'il est mélangé en cuve avec la faible dose étiquetée de produits *Bacillus thuringiensis* (Bt), contenant la sous-espèce *kurstaki* (Btk), comme Bioprotec, DiPel, Foray 48BA, ReVok^{BTK} et Thuricide-HPC, et ou des produits contenant la sous-espèce *aizawai* (Bta), comme XenTari qui sont homologuées sur la culture. SPEAR-LEP agit principalement comme inhibiteur du système nerveux central chez les ravageurs ciblés qui infestent les cultures indiquées sur l'étiquette. SPEAR-LEP est mélangé à de l'eau et est appliqué sous forme de pulvérisation foliaire à l'aide d'équipement terrestre équipé pour une pulvérisation conventionnelle d'insecticide et muni de buses à pulvérisation fine pour minimiser la taille des gouttelettes.

MODE D'EMPLOI

SPEAR-LEP est un insecticide fortement sélectif pour la lutte contre les insectes indiqués. Un dépistage étroit et une observation précoce des signes d'infestation sont fortement recommandés. Pour obtenir des résultats optimaux, il est important de planifier les applications de façon à cibler les larves récemment écloses. {SPEAR-LEP n'est pas efficace au stade de l'œuf.}

Une couverture complète des parties infestées des plantes est nécessaire; SPEAR-LEP n'a pas d'activité systémique.

La phytotoxicité de SPEAR-LEP a été évaluée sur diverses cultures dans une multitude de conditions de croissance normales. Toutefois, il est impossible de tester tous les mélanges et toutes les combinaisons possibles sur toutes les variétés de cultures. Avant de traiter toute la culture, faire un essai sur une petite parcelle de culture pour évaluer la sensibilité.

Lutte antiparasitaire intégrée (LAI) :

SPEAR-LEP constitue un outil important à la bonne gestion des insectes lorsque l'emploi d'un insecticide est nécessaire. Appliquer SPEAR-LEP avec Bt seul ou en rotation avec des insecticides chimiques. Cela se traduira par une diminution de la sensibilité aux dommages causés par les insectes, une diminution globale de l'emploi d'insecticides chimiques, et un ralentissement de l'acquisition d'une résistance aux pesticides. Communiquer avec un conseiller à la lutte antiparasitaire, un conseiller agricole ou le fabricant du produit avant de traiter une culture où des insectes utiles sont employés dans le cadre d'un programme de LAI. Consulter les

autorités agricoles locales pour connaître des stratégies de LAI propres à votre (vos) culture(s) et votre emplacement.

Délai d'attente avant la récolte :

SPEAR-LEP peut être appliqué jusqu'à et y compris la journée de la récolte. DAAR = 0 jour.

Directives d'application

Puisque ce produit n'est pas homologué pour lutter contre les organismes nuisibles dans les systèmes aquatiques, NE PAS l'utiliser pour lutter contre des organismes nuisibles en milieu aquatique.

Dérive de pulvérisation

Application par pulvérisateur agricole: NE PAS appliquer lors de périodes de calme plat. Éviter d'appliquer ce produit lorsque le vent souffle en rafales. NE PAS pulvériser en gouttelettes de taille inférieure au calibre fine de la classification de l'American Society of Agricultural Engineers (ASAE S572.1). La hauteur de la rampe doit être de 60 cm ou moins au-dessus de la culture ou du sol.

Application à l'aide d'une pulvérisation pneumatique: NE PAS appliquer lors de périodes de calme plat. Éviter d'appliquer ce produit lorsque le vent souffle en rafales. NE PAS diriger le jet de pulvérisation au-dessus des plantes ciblées. Arrêter la pulvérisation par les buses extérieures au bout des rangs et aux rangs externes. NE PAS appliquer si la vitesse du vent dépasse 16 km/heure au site de traitement, tel que mesure à l'extérieur du site, du côté exposé au vent.

Ne pas appliquer ce produit à l'aide d'un système d'irrigation de quelque type que ce soit.

Lorsqu'il est associé à un produit à base de Bt actif contre les lépidoptères, le principe actif de SPEAR-LEP agit principalement par ingestion.

SPEAR-LEP n'a pas d'activité systémique; par conséquent, une couverture complète des parties infestées des plantes est nécessaire pour obtenir un rendement optimal. Pour certaines cultures, des buses à jet dirigé sur un engin terrestre sont requises. SPEAR-LEP en association avec Bt est efficace uniquement sur les stades immatures des lépidoptères nuisibles indiqués. Les premiers stades de vie ou les premiers stades larvaires sont des stades plus susceptibles.

La dose d'application pour toutes les cultures et tous les ravageurs indiqués est de 1,2 à 2,3 L de SPEAR-LEP par hectare. Pour supprimer les larves de lépidoptères (chenilles, arpeuteuses), appliquer le produit dans un mélange en cuve avec la faible dose indiquée sur l'étiquette d'un produit à base de *Bacillus thuringiensis* (Bt) contenant la sous-espèce *kurstaki* (Btk), comme Bioprotec, DiPel, Foray 48BA, ReVok^{BTK} et Thuricide-HPC, et ou des produits contenant la sous-espèce *aizawai* (Bta), comme XenTari. Le produit Bt doit être homologué pour la même culture. Répéter les applications tous les 3 à 10 jours en fonction du taux de croissance des plantes, du niveau d'activité des ravageurs et d'autres facteurs. Les recommandations sur la période d'application figurant sur l'étiquette du mélange en cuve de Bt doivent être suivies si

elles sont plus restrictives. Lorsque les conditions sont propices à une forte pression des ravageurs, utiliser l'intervalle de pulvérisation le plus court, utiliser une dose plus élevée, et/ou augmenter le volume de pulvérisation afin d'améliorer la couverture. Ne pas effectuer plus de trois applications consécutives de SPEAR-LEP avec Bt et ne pas effectuer plus de six applications par année.

Des adjuvants peuvent être utilisés pour obtenir une couverture uniforme sur les plantes difficiles à mouiller, dont le couvert est fermé ou dont le feuillage est dense. Utiliser un agent mouillant/adhésif ou un agent tensioactif non ionique à raison de 0,125% v/v afin d'améliorer l'adhésion de SPEAR-LEP sur la culture.

Appliquer les mélanges en cuve contenant SPEAR-LEP à l'aide d'équipement terrestre conventionnel (p. ex. pulvérisateurs à rampe, pulvérisateurs à volume faible ou élevé ou pulvérisateurs pneumatiques) en utilisant une quantité d'eau suffisante pour obtenir une couverture complète des parties infestées des plantes. La quantité d'eau nécessaire par hectare dépendra de la croissance des cultures, des conditions météorologiques, de l'équipement d'application et des essais locaux. Pour les cultures de verger, appliquer dans un volume de pulvérisation minimal de 470 L/ha. Pour les autres cultures extérieures, appliquer dans un volume de pulvérisation minimal de 187 L/h. Les recommandations de volume de pulvérisation sur l'étiquette du mélange en cuve de Bt doivent être suivies si le minimum recommandé est supérieur. Ne pas pulvériser jusqu'au ruissellement.

RAVAGEURS SUPPRIMÉS PAR SPEAR-LEP SUR LES CULTURES SUIVANTES :

Culture	Insectes ravageurs*
Pomme et poire	Tordeuses, y compris : carpocapse de la pomme, tordeuse à bandes obliques, tordeuse orientale du pêcher, tordeuse du bouton du pommier
Pêche	Tordeuse orientale du pêcher
Légumes-fleurs du genre <i>Brassica</i> (Groupe de cultures 5-13) Légumes-feuilles (Sous-groupe de cultures 4-13B)	Fausse-arpenteuse du chou, fausse-teigne des crucifères, piéride du chou
Céleri, laitue, épinards et tomate	Légionnaire de la betterave, fausse-arpenteuse du chou
Canneberge	Arpenteuses vertes

*Doit être utilisé en mélange en cuve avec un produit à base de Bt pour supprimer les lépidoptères nuisibles homologués sur la culture.

Mélange en cuve :

Dans certains cas, le mélange en cuve d'un produit antiparasitaire avec un autre produit antiparasitaire ou un engrais peut réduire l'activité biologique y compris l'efficacité, ou alors

accroître l'activité biologique et provoquer des dommages à la plante hôte. L'utilisateur devrait communiquer avec Vestaron Corporation au 1-919-694-1022 pour demander des renseignements avant de mélanger tout pesticide ou engrais qui n'est pas recommandé spécifiquement sur cette étiquette.

GESTION DE LA RÉSISTANCE

Aux fins de la gestion de la résistance, SPEAR-LEP contient un insecticide appartenant au Groupe 32. Toute population d'insectes peut renfermer des individus naturellement résistants à SPEAR-LEP et à d'autres insecticides du Groupe 32. Les individus résistants peuvent finir par dominer au sein de la population des insectes si des insecticides de ce groupe sont utilisés de façon répétée dans un même champ. Il peut aussi exister d'autres mécanismes de résistance sans lien avec le site d'action, mais qui sont spécifiques à des composés chimiques, comme un métabolisme accru. Il est recommandé de suivre des stratégies appropriées de gestion de la résistance. Pour retarder la résistance aux insecticides :

- Dans la mesure du possible, alterner SPEAR-LEP ou les insecticides du même Groupe 32 avec des insecticides qui appartiennent à d'autres groupes et qui éliminent les mêmes organismes nuisibles.
- Utiliser, si cet emploi est permis, des mélanges en cuve contenant des insecticides qui appartiennent à des groupes différents et qui sont efficaces contre les organismes nuisibles ciblés.
- Utiliser les insecticides dans le cadre d'un programme de lutte intégrée qui privilégie le dépistage et la consultation de données antérieures sur l'utilisation des pesticides de même que l'intégration de pratiques culturales ou biologiques ou d'autres formes de lutte chimique.
- Surveiller les populations d'organismes nuisibles traitées pour y déceler les signes éventuels de l'acquisition d'une résistance.
- Communiquer avec les spécialistes ou les conseillers agricoles certifiés de la région pour obtenir des recommandations supplémentaires sur un site ou un organisme nuisible précis pour ce qui est de la gestion de la résistance aux pesticides et de la lutte intégrée.
- Pour obtenir davantage d'information et pour signaler des cas possibles de résistance, communiquer avec les représentants de Vestaron Corporation au 1-919-694-1022.

AVIS À L'UTILISATEUR :

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*.

[Réclamations de commercialisation facultatives pour le contenant et le livret]

{Non destiné à un usage résidentiel}

{Doit être dilué avec de l'eau avant l'utilisation – consulter le livret pour le mode d'emploi}

{Spear® est une marque déposée de Vestaron Corporation}

{Le nom et le logo de Vestaron sont des marques déposées de Vestaron Corporation}

{Insecticide biologique}

{Pesticide biologique}

{Insecticide biologique peptidique}

{Pesticide biologique peptidique }
{Insecticide à base de peptides}
{Concentré liquide – facile à mélanger}
{Aucune odeur nuisible}
{Stockable à température ambiante}
{Délai d'attente avant la récolte de zéro jour}
{S'utilise avant la récolte}
{Peut être appliqué tout juste avant la récolte}
{Peut être appliqué sur les fleurs ouvertes}
{Autorisé pour être appliqué sur les fleurs ouvertes}
{Compatible avec les pratiques de lutte antiparasitaire intégrée}
{Fabriqué par fermentation}
{Ne contient pas d'organismes vivants}
{Ne contient pas d'organismes}
{Efficace lorsqu'il est pulvérisé dans de faibles volumes d'eau}